

DELIBERATION 2016-56

LE 12 JUILLET DEUX MILLE SEIZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 6 JUILLET DEUX MILLE SEIZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. – M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. - Mme RENARD S. – Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – M. NENCIONI S. - Mme AURIAC A. – Mme ESCRIG C.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme OMS M-L. procuration à M. FONTVIEILLE H. - M. PAINTRAND J-F. procuration à M. MERLIN D. - Mme LOPEZ M-F. procuration à M. DE BOISGELIN P. - M. TRINDADE J. procuration à M. CLAMOUSE A. - M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

ABSENTS : Mme MAUREL P. – M. ATLAN J. - Mme SALOMON M-L.

ABSENTS EXCUSES : Mme FABRY V. - M. CARABASSE P. - M. VERNAY P.

Monsieur MARTIN-LAVAL a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : SUBVENTION PROJET CENTRE D'INTERVENTIONS ET DE SECOURS DE FABREGUES

Madame le Maire rappelle que les subventions aux associations sont attribuées en deux parts :

- les subventions de fonctionnement
- les subventions projets

Elle indique avoir été destinataire d'une demande de subvention projet par le Centre d'Interventions et de Secours de Fabrègues pour une participation financière à l'achat de matériel de secourisme.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le cadre de cette demande, à savoir :

• Présentation de la démarche :


Dans une démarche de prévention aux risques, la Ville de Saint Jean de Védas a équipé les installations recevant des associations d'un défibrillateur, à savoir :

- Complexe sportif Etienne Vidal
- Complexe du rugby
- Tennis Club
- Salle Vendémiaire
- Gymnase J.B.M
- Gymnase de la Combe
- Maison des Associations
- Domaine du Terral

Conscient de la nécessité d'apporter un savoir-faire aux utilisateurs des installations sportives, la Ville de Saint Jean de Védas a souhaité de mettre en place un plan pluriannuel d'information pour l'utilisation des défibrillateurs à destination du milieu associatif sur les sites équipés d'un défibrillateur.

• Partenariat avec le Service Départemental d'incendie et de Secours de Fabrègues :

Le Centre de Secours de Fabrègues a confirmé la faisabilité de ce projet et remercie de l'intérêt que la Ville porte à transmettre au milieu associatif ces savoirs, savoir-faire et savoir-être qui peuvent sauver des vies

Envoyé en préfecture le 13/07/2016
Reçu en préfecture le 13/07/2016
Affiché le 
ID : 034-213402704-20160713-2016_56-DE

Un contenu de formation a été envisagé de type : « Alerter, Masser, Défibriller »

- Transmission d'un message d'alerte
- Détection d'un arrêt cardiaque
- Apprentissage de la réanimation avec massage cardiaque et insufflation
- Présentation du défibrillateur et leurs emplacements sur la commune
- Atelier de mise en place d'un défibrillateur

• **Planification des interventions :**

Une programmation de 8 dates d'intervention a été mise en place les samedis de 8h30 à 12h30 pour un effectif de 12 personnes maximum pour chaque samedi et le lieu de chaque intervention étant sur le site, à savoir :

- Le samedi 12 mars 2016 au Complexe Etienne Vidal (feuille d'émargement : 9 personnes)
- Le samedi 26 mars 2016 au Complexe du Rugby (feuille d'émargement : 13 personnes)
- Le samedi 23 avril 2016 au Tennis Club (feuille d'émargement : 10 personnes)
- Le samedi 21 mai 2016 à la Salle Vendémiaire (feuille d'émargement : 9 personnes)
- Le samedi 28 mai 2016 au Gymnase J.B.M (feuille d'émargement : 13 personnes)
- Le samedi 18 juin 2016 au Gymnase de la Combe (feuille d'émargement : 13 personnes)
- Le samedi 5 novembre 2016 à la Maison des Associations (feuille d'émargement : à confirmer)
- Le samedi 3 décembre 2016 au Domaine du Terral (feuille d'émargement : à confirmer)

• **Remerciement / Remise de la médaille de la Ville au Responsable du Centre de Secours de Fabrègues :**

La Ville a tenu à remercier l'équipe du Centre de Secours de Fabrègues pour l'implication professionnelle et pour la qualité des interventions à la nécessité d'apporter un savoir-faire aux utilisateurs des installations de la Ville dans le domaine du secourisme.

Madame le Maire propose d'attribuer une aide financière de 600 € au Centre d'Interventions et de Secours de Fabrègues pour l'aider à acheter du matériel de secourisme.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ATTRIBUE** au Centre d'Interventions et de Secours de Fabrègues la somme de 600 € qui correspond à la participation financière à l'achat de matériel de secourisme ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65 du budget primitif 2016.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,

